

*7. Un son *articulé* ou *composé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

*8. Nous avons en français dix-neuf sons articulés ou composés, savoir : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées).

*9. On appelle *diphthongue* (*a*) deux sons simples distincts qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia, io, oi, oin* dans *fiacre, fiote, foison, foin*.

ARTICLE 2.—DU LANGAGE ÉCRIT.

**10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques*.

*11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste de tous les caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

**12. L'alphabet français renferme vingt-six lettres, savoir : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*. Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

**13. Il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes.

7. Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé ?

8. Combien avons-nous de sons articulés ?

9. Qu'appelle-t-on diphthongue ?

10. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?

11. Qu'appelle-t-on alphabet ?

12. Combien l'Alphabet français renferme-t-il de lettres ?

13. Combien y a-t-il de sortes de lettres ?

(a) *Diphthongue*, de deux mots grecs qui veulent dire deux sons.

(b) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques, *alpha, bêta*.